

RÉSOLUTION VITI 3/95

SÉLECTION CLONALE : ENCOURAGER LES RECHERCHES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

SUR PROPOSITION de la Commission I "Viticulture", compte tenu des travaux du VI^e Symposium International sur la Sélection de la Vigne qui s'est déroulé du 4 au 10 septembre 1994 à Yalta, Crimée, Ukraine,

CONSTATE

- Que la sélection clonale - sanitaire pour les porte-greffes -, - sanitaire et génétique pour les variétés greffons - s'est imposée dans tous les pays viticoles,
- Que des progrès dans les tests de détection des viroses ont été accomplis,
- Que les méthodes de contrôle pratique du matériel végétal sélectionné commencent à être au point dans certains pays,
- Qu'il y a intérêt à enrichir les bases de données concernant les caractéristiques des variétés et espèces de vignes : caractères ampélographiques, moléculaires et génétiques, de résistance et enfin économiques,

DEMANDE que la protection des droits des obtenteurs continue de se mettre au point, ENCOURAGE les recherches sur les gènes de résistance à l'oïdium, au mildiou, au phylloxera, etc... ainsi que sur les gènes marqueurs pour aider la sélection clonale génétique,

ATTIRE l'attention des pays membres sur les effets catastrophiques de la déforestation qui, dans certains pays, entraîne la disparition d'espèces sauvages de *Vitis* et de Vitacées.